

Written statement by **Pompiers Humanitaires**

Agenda item 1: Application of governance principles

THEME 5: PRINCIPES D'UNE GOUVERNANCE EFFICACE POUR ASSURER UN DÉVELOPPEMENT ÉQUITABLE ET DURABLE POUR TOUS

I- QUELQUES REGLES

La gouvernance est un concept complexe qui englobe la manière dont le pouvoir est exercé et les décisions sont prises au sein d'une organisation, qu'il s'agisse d'une entreprise, d'une institution publique, d'une association ou même d'un État. Elle désigne l'ensemble des règles, des processus et des pratiques qui définissent la façon dont une organisation est dirigée, contrôlée et tenue responsable. Elle implique la répartition des droits et des responsabilités entre les différentes parties prenantes, telles que les dirigeants, les actionnaires, les employés, les clients et la société civile. Elle fait appel à certaines notions essentielles à savoir:

1. LA TRANSPARENCE ET LA RESPONSABILITE

Les informations pertinentes doivent être communiquées de manière claire et accessible. Les citoyens doivent avoir accès aux informations relatives aux décisions publiques, aux budgets et aux politiques. Ce point inclut la redevabilité et la reddition de compte. Les dirigeants et les institutions doivent rendre compte de leurs actions et de leurs décisions. La mise en œuvre de ces éléments participe à la lutte contre la corruption; laquelle lutte doit tenir sur des mécanismes de contrôle et de sanction pour prévenir et combattre la corruption. La transparence et la responsabilité doivent faire placer aux dirigeants, l'équité au cœur de leurs décisions et actions.

2. LA PARTICIPATION ET L'INCLUSION

La participation citoyenne sous-tend que les citoyens doivent être impliqués dans les processus de décision, notamment à travers des consultations publiques et des mécanismes de participation directe. Le choix des dirigeants et des programmes que ce soit au niveau local ou national doit être laissé à l'appréciation des citoyens. Cette participation a pour conséquence d'éviter les frustrations dues aux exclusions. L'inclusion est donc une clé de bonne gouvernance : les politiques et les programmes doivent tenir compte des besoins et des droits des groupes les plus vulnérables (femmes, minorités, personnes handicapées, etc.).

3. L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE

Une gouvernance durable doit impliquer des prises de décisions efficaces et efficientes, en vue d'atteindre les objectifs de développement. La méthode de gestion axée sur les résultats en constitue un pilier. Cette méthode de gestion implique que les politiques et les programmes doivent être évalués en fonction de leurs résultats et de leur impact.

En dehors de cette méthode, la coordination et cohérence des actions paraissent capitales. Les différentes institutions et les différents niveaux de gouvernement doivent travailler de manière coordonnée et cohérente. Enfin, la gouvernance durable doit s'intégrer l'adaptabilité. Les politiques et les institutions doivent être capables de s'adapter aux changements et aux défis émergents, avec une réelle maîtrise de la cartographie des risques liés à chaque domaine d'intervention des dirigeants.

4. ÉTAT DE DROIT ET RESPECT DES DROITS HUMAINS

Les droits humains fondamentaux doivent être protégés et promus dans toutes les politiques et les actions publiques. Ils sont l'essence de l'égalité et de l'équité dans toute société humaine. Les droits humains fondamentaux constituent le minimum à assurer pour garantir la paix sociale et la sécurité des citoyens.

Quant à l'Etat de droit, il prône l'application de manière équitable et impartiale des lois. L'Etat de droit garantit la séparation des pouvoirs et reconnaît à chaque institution sa place. Autrement dit, l'Etat de droit fait de la justice, un outil équitable de tous les citoyens où le plus petit citoyen peut réclamer justice et l'obtenir face à un géant.

Il en découle la sécurité juridique où les citoyens et les entreprises doivent avoir confiance dans la stabilité et la prévisibilité du cadre juridique.

5. LA DURABILITÉ

La prise en compte des enjeux environnementaux marque de plus en plus les politiques de gouvernance durable. Les politiques et les programmes doivent intégrer les enjeux environnementaux et promouvoir le développement durable. Elle se caractérise par une gestion durable des ressources naturelles, les ressources naturelles doivent être gérées de manière responsable, en tenant compte des besoins des générations futures.

Il faut noter aussi la résilience aux changements climatiques comme principe de base d'une gouvernance durable. Les politiques et les infrastructures doivent être adaptées pour faire face aux impacts des changements climatiques.

En mettant en œuvre ces principes, les gouvernements peuvent créer un environnement propice au développement durable, à la réduction des inégalités et à l'amélioration de la qualité de vie pour tous.

II- LES DÉFIS LIÉS À LA GOUVERNANCE ÉQUITABLE ET DURABLE

La mise en œuvre d'une gouvernance équitable et durable se heurte à de nombreux défis complexes, qui varient selon les contextes nationaux et locaux. Voici quelques-uns des principaux obstacles:

1. LE MANQUE DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ

Corruption: La corruption sape la confiance dans les institutions publiques et détourne les ressources destinées au développement.

Faible accès à l'information: Le manque de transparence rend difficile pour les citoyens de tenir les dirigeants responsables de leurs actions.

Absence de mécanismes de contrôle: Des mécanismes de contrôle et de sanction inefficaces favorisent l'impunité et la mauvaise gestion.

2. LA FAIBLESSE DE LA PARTICIPATION ET DE L'INCLUSION

Exclusion des groupes marginalisés: Les voix des femmes, des minorités et des autres groupes vulnérables sont souvent ignorées dans les processus de décision.

Manque de capacités de participation: Les citoyens peuvent manquer de connaissances, de compétences ou de ressources pour participer efficacement aux processus de gouvernance.

Résistance au changement: Les acteurs établis peuvent résister aux efforts visant à accroître la participation et l'inclusion.

3. LES DÉFIS DE L'EFFICACITÉ ET DE L'EFFICIENCE

Faiblesse des capacités institutionnelles: Les institutions publiques peuvent manquer de ressources, de compétences ou de personnel qualifié pour mettre en œuvre efficacement les politiques.

Manque de coordination: Le manque de coordination entre les différentes institutions et les différents niveaux de gouvernement peut entraîner des inefficacités et des doublons.

Instabilité politique: L'instabilité politique et les conflits peuvent perturber la mise en œuvre des politiques et miner la confiance dans les institutions.

4. LES OBSTACLES À L'ÉTAT DE DROIT ET AU RESPECT DES DROITS HUMAINS

Faiblesse des systèmes judiciaires: Des systèmes judiciaires faibles et corrompus peuvent entraver l'application de la loi et la protection des droits humains.

Violations des droits humains: Les violations des droits humains, telles que la discrimination, la violence et la répression, peuvent saper la confiance dans les institutions et compromettre le développement durable.

Insécurité juridique: L'insécurité juridique et l'instabilité du cadre juridique peuvent décourager les investissements et entraver le développement économique.

5. LES DÉFIS LIÉS À LA DURABILITÉ

Changements climatiques: Les changements climatiques posent des défis majeurs pour la gouvernance, notamment en ce qui concerne l'adaptation, l'atténuation et la gestion des catastrophes.

Épuisement des ressources naturelles: L'épuisement des ressources naturelles, telles que l'eau, les forêts et les minéraux, peut entraîner des conflits et compromettre le développement durable.

Urbanisation rapide: L'urbanisation rapide peut entraîner des problèmes de gestion des déchets, de pollution et d'infrastructures, ce qui peut compromettre la durabilité environnementale et sociale.

Pour surmonter ces défis, il est essentiel de:

Renforcer les institutions publiques et promouvoir la transparence et la redevabilité.

Accroître la participation et l'inclusion de tous les groupes de la société.

Améliorer l'efficacité et l'efficience de la gestion publique.

Renforcer l'état de droit et promouvoir le respect des droits humains.

Intégrer la durabilité dans toutes les politiques et les actions publiques.

En relevant ces défis, les gouvernements peuvent créer un environnement propice à une gouvernance équitable et durable, qui bénéficie à tous les membres de la société.